



Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
**Raymond Chabot Grant
Thornton**
S.E.N.C.R.L.
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 2000
Montréal (QC) H3B 4L8
Tél.: (514) 879-1385
Télec.: (514) 878-2100
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT DU QUÉBEC
N^o DIVISION : 01-MONTRÉAL
N^o COUR : 500-11-049838-150
N^o BUREAU : 156297-002

DANS L'AFFAIRE DU PLAN
D'ARRANGEMENT DE :

C O U R S U P É R I E U R E
« *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*
(LRC 1985, ch. C-36) »

9323-7055 QUÉBEC INC.,

Personne morale domiciliée au 1080, côte du Beaver-Hall,
bureau 2100, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

« Débitrice »

-et-

RAYMOND CHABOT INC., (SR0163),

Personne morale faisant affaire à la Tour de la Banque
Nationale au 600, rue de La Gauchetière Ouest,
bureau 2000, dans la ville de Montréal, dans la province
de Québec, H3B 4L8.

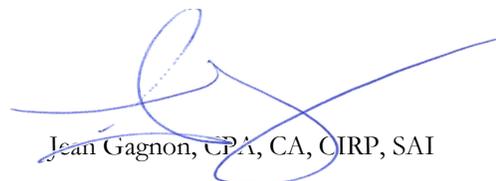
« Contrôleur »

**QUATORZIÈME RAPPORT PORTANT SUR L'ÉTAT
DES AFFAIRES ET DES FINANCES DE 9323-7055 QUÉBEC INC.**

Suivant l'émission d'une Ordonnance initiale rendue le 9 décembre 2015 en vertu de la *Loi sur les arrangements des créanciers des compagnies*, nous vous soumettons notre quatorzième rapport portant sur l'état des affaires et des finances de 9323-7055 Québec inc., personne morale domiciliée au 1080, côte du Beaver-Hall, bureau 2100, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

Fait à Montréal, le 1^{er} juin 2021.

RAYMOND CHABOT INC.
Contrôleur



Jean Gagnon, CPA, CA, CIRP, SAI

1. INTRODUCTION

Le présent rapport aborde les éléments suivants :

- Démarches du Contrôleur et de ses procureurs;
- État des sinistres et réclamations tardives;
- Distribution intérimaire aux créanciers;
- Conclusion.

Le rapport doit être lu conjointement avec les treize précédents rapports du Contrôleur rédigés en vue d'obtenir des délais supplémentaires pour le dépôt du Plan d'arrangement (« Plan »). Il s'agit d'un complément d'information qui présente le développement des démarches entreprises par le Contrôleur et ses procureurs dans le cadre des procédures de restructuration sous la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

2. DÉMARCHES DU CONTRÔLEUR ET DE SES PROCUREURS

Depuis l'octroi de la dix-huitième demande de prorogation de délai, les démarches du Contrôleur et de ses procureurs ont consisté en :

- Émettre le certificat de mise en œuvre du *Amended Plan of Compromise and Arrangement dated April 25, 2019* (le « Plan ») le 8 octobre 2020, à la suite de l'expiration du délai afin de demander une autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada du jugement de la Cour d'appel du 21 mai 2020 confirmant le jugement et l'ordonnance d'homologation du Plan du 4 juillet 2019
- Validation auprès des membres du Comité des créanciers du plan de communication auprès des consommateurs qui auraient acquis des robinets défectueux afin qu'ils puissent les remplacer avant qu'un bris ne survienne;
- Exécution et approbation du plan de communication prévu par le Plan, soit la publication de communiqués sur la défectuosité du produit comme suit :
 - Publication dans la section rappels et sur la page Facebook du magazine Protégez-vous;
 - Publication dans le Journal de Montréal pour une durée de 3 mois;
 - Publication dans le journal The Gazette pour une durée de 3 mois;
 - Ouverture d'une ligne sans frais 1-877 et d'un courriel dédié à répondre aux questions du public;
- Préparation et transmission d'avis des procédures en vertu de la LACC et du Plan aux personnes ayant dénoncé des sinistres en lien avec les produits d'Aquadis au Contrôleur;
- Préparation et négociation avec les parties des étapes procédurales relatives à l'*Amended Application to Recover Damages and Insurance Proceeds (Anterior Parties) dated November 7, 2017*, l'*Application to Recover Damages and Insurance Proceeds from BMR, Home Hardware, Matério, Patrick Morin and RONA and their Insurers dated May 23, 2019*; and (3) *Application to Recover Damages from Home Depot dated May 23, 2019*;
- La tenue de téléconférences avec les membres du Comité des créanciers et leurs procureurs afin de discuter de l'avancement du dossier et des négociations avec les parties. Plus particulièrement, d'une offre de règlement de la part de certains détaillants.

3. ÉTAT DES SINISTRES ET RÉCLAMATIONS TARDIVES

Bien que la Date limite de dépôt des réclamations soit passée, voici l'état des réclamations tardives reçues postérieurement au 22 mai 2018 (les réclamations tardives ayant été déposées antérieurement à cette date ont fait l'objet d'une autorisation de dépôt par le tribunal le 20 juin 2018) :

Créanciers	Réclamations	Montant des réclamations	Valeur dépréciée (RCI)
Aviva, compagnie d'assurance du Canada	2	35 032	31 284
Desjardins & La Personnelle	9	273 047	243 831
DOERR Claims Services Inc.	1	16 939	15 126
Groupe Ledor inc. mutuelle d'assurance	3	44 658	39 880
Industrielle Alliance assurance auto et habitation inc.	3	128 871	115 082
Intact Insurance	1	22 919	20 467
La Capitale Assurances Générales Inc.	1	11 919	10 644
Promutuel Assurance Boréale, SMAG	1	27 534	24 588
Travelers Insurance Company of Canada	1	144 366	128 919
	22	705 286	629 820

De plus, le Contrôleur a reçu plusieurs avis de sinistres, avec et sans montant. En date du présent rapport, le tout se résume comme suit :

Sommaire des dénonciations avec valeur

Créanciers	Dénonciations	Montant déclaré
Aviva	2	112 151
Certas Direct Insurance Company	1	10 705
Desjardins & La Personnelle	5	231 862
La Personnel	1	11 001
Intact	2	166 324
La Capitale	7	401 851
L'Unique	2	24 761
Philippe Hamel (en son nom personnel)	1	3 618
Promutuel	2	21 153
SSQ	1	2 475
TD Assurance	1	78 934
	25	1 950 055

Sommaire des dénonciations sans valeur

Créancier	Dénonciations	Montant déclaré
Alpha Assurances	1	-
Desjardins & La Personnelle	8	-
Economical Assurance	1	-
Groupe Ledor	1	-
Intact	3	-
La Capitale	6	-
Lloyd's	2	-
Promutuel	1	-
SSQ	2	-
Trillium Mutual Insurance	1	-
	26	-

4. DISTRIBUTION INTÉRIMAIRE AUX CRÉANCIERS

Le Contrôleur a procédé à une première distribution des fonds disponibles aux créanciers selon les réclamations acceptées.

Compte tenu de la grande quantité de preuves de réclamation produites et de la complexité du dossier, le Contrôleur a demandé aux assureurs certaines informations additionnelles sur les réclamations produites et reçues par le Contrôleur avant la Date limite de dépôt des réclamations. Le nombre de réclamations ainsi que la valeur dépréciée totale furent ajustés à la suite de l'analyse des documents fournis par les créanciers :

	Réclamations	Valeur dépréciée (RCI)
Réclamations au 22 mai 2018	885	22 424 476
Ajustement des valeurs		85 507
Ajout de réclamations (note 1)	13	224 918
Réclamations en double	(2)	(200 692)
Écart		109 733
	898	22 534 209

Note 1: Réclamations dont le Contrôleur n'avait pas reçu copie, mais suite à la réception des documents de support, il a été démontré que ces preuves avaient été transmises avant la date butoir.

La première distribution totalisant 4,7 millions \$ fut versée ainsi :

Créanciers non-garantis	Nombre de réclamations	Montant des preuves de réclamations	Montants dépréciés	Dividendes
Aviva	43	2 097 290	1 909 556	398 968
Desjardins & La Personnel	300	6 855 790	6 704 820	1 400 854
Intact	167	4 402 095	3 849 140	804 210
La Capitale	101	1 990 361	1 796 862	375 423
L'Unique	26	608 138	539 742	112 770
Promutuel	61	1 730 851	1 573 285	328 710
Royal & Sun Alliance du Canada	38	1 695 032	1 529 996	319 666
Allstate du Canada compagnie d'assurance	11	290 263	231 398	48 347
Co-Operators	5	103 506	66 756	13 948
Coseco	2	34 893	32 372	6 764
Economical compagnie mutuelle d'assurance et al.	14	614 670	543 495	113 554
Groupe Ledor	9	354 006	341 336	71 316
Industrielle Alliance	24	621 866	556 195	116 207
Innov Assur Assurances	11	307 140	274 263	57 302
Optimum société d'assurance	2	15 360	13 716	2 866
Nanxi Li	2	12 026	12 026	2 513
Premier Marine Insurance	1	21 439	19 144	4 000
Primum Compagnie d'Assurances	2	51 926	46 368	9 688
Sécurité Nationale	6	159 493	145 796	30 462
Société assurance générale Northbridge	1	29 980	26 982	5 637
SSQ Société d'assurances générales inc.	41	1 138 243	1 074 811	224 563
StateFarm	14	578 827	516 867	107 990
TD Assurance	13	537 881	480 732	100 441
Unica	1	98 444	87 906	18 366
Wawanesa	1	53 951	48 176	10 066
Westland Assurance Ltée	1	125 950	112 468	23 498
Total des assureurs	897	24 529 420	22 534 209	4 708 127
Autres réclamations			13 666	2 855
			22 547 875	4 710 982

5. CONCLUSION

Considérant que le Plan :

- A le soutien unanime des membres du Comité des créanciers, lequel représente plus de 81 % du passif compilé à ce jour;
- Interrompt la multiplication de procédures dans différents districts judiciaires comprenant celles en Ontario;
- Met en place un processus formel et ordonné de traitement des réclamations, sanctionné et supervisé par la Cour;
- Permet d'intervenir auprès des deux derniers assureurs et autres parties impliquées dans la fabrication des robinets défectueux afin de maximiser le produit tiré des polices disponibles et d'en assurer la distribution;
- Permet d'entreprendre des recours contre les parties qui refuseront de s'entendre avec le Contrôleur.

La prorogation demandée ne causera pas de préjudice sérieux à l'un ou l'autre des créanciers de la Débitrice.

En conséquence, le Contrôleur demande au tribunal d'autoriser une dix-neuvième prorogation de délai jusqu'au 31 mai 2022.

Le tout soumis respectueusement par Raymond Chabot inc., en sa qualité de Contrôleur aux affaires et aux finances de 9323-7055 Québec inc.